

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 26 septembre 2017**

Objet : Plan de financement pour la contractualisation de gré à gré d'IRU (Indefeasible Rights of Use – Droits d'Usage Irrévocables) NetCity Infra par Dorsal auprès d'Axione Limousin pour le Département de la Corrèze

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quinze septembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 13 (dont 2 procurations)

Votants : 13 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mme Geneviève BARAT (suppléante de Mr Vandembroucke 1^{er} VP)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèze-6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mr Pascal COSTE (procuration donnée à Mme Rome)
Mr Mathieu HAZOUARD
Mr Christophe PATIER
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Faivre)

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand-Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle Agglo
Président Département Corrèze
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)

Adjointe au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le conseil départemental de la Corrèze a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité d'acquérir des droits d'usage exclusif de fibre optique noire (FON) pour l'exploitation d'un réseau fibre départemental spécifique aux sites départementaux.

Le syndicat mixte contractualisera, de gré à gré, auprès de son délégataire Axione Limousin, pour le service NetCity Infra, pour 1 site départemental :

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Corrèze

Par convention, DORSAL octroiera gracieusement le droit d'usage ainsi acquis au conseil départemental de la Corrèze.

Le montant total de souscription de ce droit d'usage s'élève à 25 800 € TTC.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

NATURE DES RECETTES	MONTANT TTC	POURCENTAGE
DEPARTEMENT CORREZE	25 800 ,00 €	100 %
TOTAL DORSAL	25 800, 00 €	

Après avoir délibéré, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité :

- la mise en œuvre de ce dossier sus-présenté ;
- le plan de financement pour la contractualisation de gré à gré d'IRU tel que défini dans le tableau ci-dessus,
- une autorisation donnée au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,
- une autorisation donnée au Président pour signer tout acte se rapportant à ce dossier.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

